



SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DU **TOURISME 64**

1^{er} comité de concertation des élus du tourisme

mardi 25 mai 2021

Ont participé :

Lydie ALTHAPE, Emilie AUGADE, Jean-Claude AUGER, Christophe BADOR, Jean-Louis BARBAN, Max BRISSON, Maïtena CAMOU, Robert CASADEBAIG, Jean-Paul CASAUBON, Corinne CRABE-PERMAL, Xavier DE PAREDES, Julien DEROO, Gérard DUCOS, Jean-Sébastien HALTY, Pantxika LABROUCHE, Stéphanie LAFONT, Jean Christophe LALANNE, Gérard LAMAGNERE, Sylvain LANGER, Yves LARROUTURE, Alain LECHON, Xavier LEGRAND-FERRONNIERE, Christian LOMBART, Aurélie MOULIE, Marcel NOBLIA, Laure NOUSSITOU, Daniel OLCOMENDY, Marie PACHECO, Jacques PEDEHONTAA, Carine SARRIQUET, Frédéric TRANCHE, Delphine VALLART, Eric VILLACAMPA

Jacques Pédehontaa (Président de l'AaDT) et **Max Brisson** (Vice Président de l'AaDT) présentent le contexte en rappelant que les enseignements doivent être tirés du précédent schéma et des conséquences de la crise sanitaire. Par ailleurs, la structuration du tourisme institutionnel a beaucoup évolué ces dernières années nécessitant de trouver les bonnes échelles spatiales et temporelles pour assurer l'attractivité durable de nos destinations.

Denis Ulanga, Directeur de l'AaDT Béarn Pays basque, présente la démarche d'élaboration du schéma touristique, feuille de route stratégique de la politique de développement touristique du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques pour les 6 années à venir. L'AaDT, pilote de cette démarche, s'appuie sur l'expertise du cabinet Protourisme. Les objectifs visés sont la **compétitivité économique** des entreprises du tourisme, la **relance** de l'activité à court et moyen termes via des actions à l'échelle du Pays basque, du Béarn et du département.

Le calendrier :

- Avril-juin 2021 : échanges et concertations avec les socio-professionnels et les institutionnels, enquête en ligne et état des lieux,
- Juin-août 2021 : visites de terrains et premières orientations,
- Septembre-octobre 2021 : Assises du tourisme (17/09) et premières propositions.

Sont également présentés de premiers éléments de bilan à travers des actions mises en œuvre par l'AaDT durant le précédent schéma.

Didier Arino, Directeur de Protourisme, anime la conférence en interrogeant les élus sur la notion de compétence partagée à différentes échelles de territoires, sur leurs constats et leurs attentes en matière de développement et structuration touristiques à court et moyen termes. Il rappelle que l'objectif du Département est d'accroître les retombées économiques et sociales en optimisant l'euro investi par les collectivités.

Synthèse des échanges

Ressources humaines dans les entreprises

S'appuyant sur le constat qu'un tiers des employés du secteur HORECA a quitté son emploi durant la crise sanitaire, les problématiques de recrutement se sont complexifiées.

Il convient de :

- soutenir les professionnels impactés
- mettre en œuvre des actions concrètes en matière d'accueil du personnel saisonnier :
 - o hébergement (rapprochement avec le rectorat)
 - o multi-activités pour proposer de l'emploi à l'année
 - o reconnaissance de leur activité (prix, séjours cadeaux...)
- développer la formation
- le tout en lien avec les entreprises.

Compétence partagée et gouvernance

Le « qui fait quoi » est une question récurrente depuis des années et il s'agit d'organiser les champs d'intervention des différents échelons territoriaux afin d'optimiser ressources et moyens au service des entreprises du tourisme.

Il convient de :

- produire un organigramme territorial y compris à l'attention de élus
- adopter une méthode de travail collective et partagée, et donc une gouvernance
- s'attacher en particulier à préciser qui agit en matière de promotion, d'animation des professionnels, de mise en marché de l'offre.

Destinations

Le précédent schéma positionnait des axes de travail distincts entre Béarn et Pays basque eu égard aux spécificités de ces destinations en matière d'attractivité et de cibles de clientèles.

Il convient de :

- conserver ces deux destinations et de capitaliser le travail réalisé
- sortir de la dualité entre Béarn et Pays basque et favoriser la « perméabilité » entre les deux destinations
- œuvrer à la complémentarité entre ces deux destinations, en proposant par exemple des produits à l'échelle du département.
- prendre en compte les attentes des visiteurs qui font des excursions sur l'une et l'autre des destinations.

Parmi les sujets transversaux à l'échelle départementale

- La structuration et le développement touristique du milieu rural : signalétique, équipements, accès à l'information, compréhension du milieu rural...
- Le lien avec les habitants : consom'acteurs, première clientèle, relais de l'information, acceptabilité du tourisme à certains moments et certains lieux.
- L'avenir du tourisme d'affaires, fortement impacté par la crise sanitaire
- Les problématiques d'accès au territoire et de mobilité sur place (transports en commun)
- Le développement d'une offre attractive et structurée tout au long de l'année.

Le Béarn

Le Béarn souffre d'un manque d'attractivité. De plus, on constate des manques en matière d'offre : hébergements hauts de gammes, hébergements de groupes, hôtellerie de plein air, activités de loisirs, restaurants étoilés, événements.

Il convient de dresser un diagnostic précisant les marges de progrès. Par des actions de prospection, il s'agira ensuite d'identifier et attirer des investisseurs et des porteurs de projets pertinents.

Les thématiques à privilégier : l'eau et les activités aquatiques, le petit patrimoine, l'agritourisme, la gastronomie, les Pyrénées, les sports de pleine nature dont le vélo, l'itinérance.

Les actions doivent soutenir une activité touristique à l'année. En montagne, sur certains sites majeurs des activités 4 saisons sont proposées générant une fréquentation supérieure en période estivale. Cependant, on observe toujours une forte dépendance à l'activité ski.

Les bassins de clientèle à cibler sont : la façade atlantique, la proximité et l'Espagne.

Au-delà de la notoriété, devront en priorité être privilégiées des actions visant à déclencher des séjours.

Le Pays basque

La volonté de coordonner et d'articuler la démarche d'élaboration du schéma touristique du Pays basque avec celle menée au niveau départemental est clairement annoncée.

Le dénominateur commun est a minima le soutien à un tourisme durable, s'appuyant sur l'itinérance (vélo et pédestre), l'appréhension de la ruralité, le tourisme transfrontalier et de proximité. Il s'agit également de favoriser un tourisme acceptable pour les habitants.

La qualité, notamment des eaux de baignade, est un enjeu fort. Le Pavillon bleu est une reconnaissance officielle.

La préservation de l'environnement doit être au centre des réflexions : protection du littoral et de la montagne, diffusion des flux touristiques vers des zones moins fréquentées, limiter l'usage de la voiture.